

Campagne de prévention pour la rentrée scolaire 2022 : « ARRÊTEZ-VOUS POUR LES ECOLIER·ES » !

Pour la rentrée scolaire d'août 2022, la nouvelle campagne de prévention routière : « Arrêtez-vous pour les écolier·es », mise en place par l'Association des transports et environnement (ATE) et la Mobilité piétonne Suisse en collaboration avec le Bureau de prévention des accidents (BPA) sera diffusée par la Police cantonale et les polices communales vaudoises. La prudence est de mise pour les usagères et usagers de la route qui circulent aux abords des établissements scolaires, rappel qui a son importance surtout pendant la période de reprise d'école.

Des milliers d'élèves se rendent à l'école à pied, à vélo ou à trottinette. Sur le trajet, les jeunes se laissent facilement distraire et ne sont pas toujours conscients des dangers de la route et ce même sur les passages pour piétons. Chaque année, en Suisse, des enfants sont victimes d'un accident lors des trajets scolaires. Plusieurs d'entre eux ont perdu la vie.

Afin de sensibiliser les usagers de la route aux bons comportements en présence d'enfants, parfois imprévisibles sur la voie publique, les polices vaudoises participeront activement à la campagne nationale de sécurité routière intitulée, pour les trois années à venir, « **Arrêtez-vous pour les écolier·es** ». Mise en place par l'ATE et la Mobilité piétonne Suisse, en collaboration avec le BPA et financée par le Fonds de sécurité routière, cette opération se déroulera dès le 22 août 2022.

Quelques conseils destinés aux automobilistes :

- **Anticipez, ralentissez et dans le doute ... arrêtez-vous !**
- **Arrêtez-vous complètement quand un enfant veut traverser la route ;**
- **Laissez l'enfant se concentrer sur le trafic, ne lui faites pas de signe ;**
- **Laissez le temps à l'enfant de traverser la route et ne démarrez pas avant qu'il soit en sécurité.**

Faire le trajet en voiture pour emmener votre enfant à l'école devrait rester exceptionnel. L'augmentation du trafic autour de l'école est une source de danger. Par ailleurs, en voiture, les enfants n'ont pas la possibilité d'apprendre et de s'exercer aux règles de la circulation.

Dans tout le canton, la police effectuera des contrôles préventifs à proximité des écoles, aux heures d'entrée et de sortie des élèves. Des contrôles de vitesse proches des établissements scolaires seront renforcés. La campagne a pour but d'informer le public en publiant des messages, avec pour ambassadeurs les enfants, dans divers médias. Conjointement, plus de mille affiches, remises par l'ATE, la Mobilité piétonne suisse et le BPA seront disposées le long des routes et dans les bâtiments communaux. Des actions se dérouleront sur les réseaux sociaux et des flyers seront transmis pour renforcer la communication.

Lausanne, le 18 août 2022

Florence Frei, chargée de communication, communication et relations aux citoyens
Police cantonale vaudoise, 079 597 86 29

Jean-Philippe Pittet, responsable communication, Chef division communication
Police de Lausanne, 021 315 33 55

Police cantonale vaudoise - Direction communication et relations avec les citoyens
Centre de la Blécherette, 1014 Lausanne
tél + 41 21 644 81 90

e-mail : communication.police@vd.ch - web : www.police.vd.ch

Rejoignez-nous sur [Facebook](#), [Twitter](#), [Instagram](#), [Tiktok](#)
www.votrepolice.ch, www.police.vd.ch